

Initiative originale en faveur de la nature

Les étangs d'Echallens

A fin août, Echallens sera le théâtre d'une manifestation inhabituelle : à deux pas du bourg, en contrebas, des gens seront réunis pour inaugurer... un étang. Les amoureux du béton, des espaces aménagés au cordeau et de l'ordre géométrique ne seront pas au rendez-vous. Leur agenda est surchargé.

La réalisation de l'Association du Larrit — la création d'une petite réserve naturelle ouverte au public — paraît bien modeste avec ses 6000 m², face à l'avance triomphante des bulldozers et des bétonneuses, qui se compte elle en milliers de km². Elle semble dérisoire cette réhabilitation des petits plans d'eau chers aux grenouilles et aux libellules, alors que dans ce pays pratiquement tous les marais ont été drainés, les étangs asséchés, les fleuves rectifiés et les rivières canalisées. Elles s'inscrivent cependant dans un faisceau d'initiatives qui, manifestant une prise de conscience et une sensibilité nouvelle, tentent de prendre à contre-pied les fossoyeurs de la nature.

Le Larrit est un cours d'eau qui, venant de Villars-le-Terroir, se jette dans le Talent à Echallens. Jadis un petit barrage avait été construit. A l'approche de l'hiver, l'eau s'accumulait jusqu'à former un petit lac, qui devenait une surface de glace pour la plus grande joie des enfants. Le but de cette mise en eau annuelle n'avait cependant rien à voir avec le patinage et le divertissement : il s'agissait pour le propriétaire de la parcelle, concessionnaire de la maison Cardinal, d'exploiter la glace, débitée par des journaliers et conservée tout au long de l'année dans un silo, avec de la sciure. Ce premier étang artificiel a perdu sa raison d'être avec l'apparition des installations frigorifiques.

Le 30 août prochain, l'Association du Larrit inaugurerait une petite réserve naturelle comprenant quatre étangs, en aval de « l'ancêtre », qui, par le jeu du remaniement parcellaire et l'absence d'accord avec son nouveau propriétaire n'a pu être intégré dans le projet. A l'origine de cette initiative originale, deux sortes de préoccupations : l'une sentimentale, l'autre écologique.

Attaches sentimentales

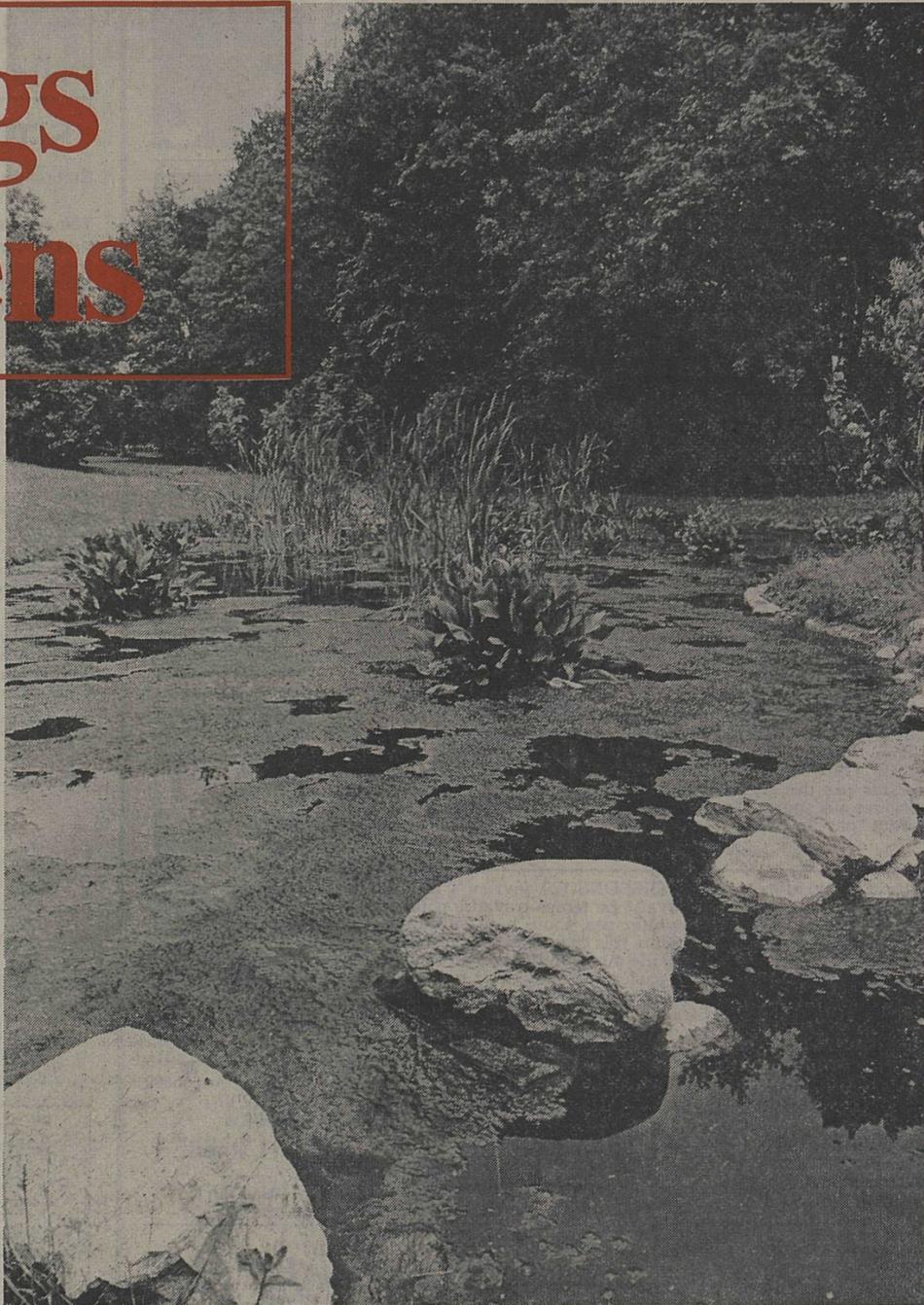
« Tous ceux qui ont été élevés à Echallens, explique M. Claude Maendly, sont attachés à cet endroit assez

L'ENQUÊTE
24 heures
DU JOUR

sauvage, où gamins ils jouaient, patinaient, faisaient du sport, construisaient des cabanes. Plus tard, à l'âge des fréquentations, le chemin creux était le témoin discret des balades sentimentales. Il y a un lien affectif très fort entre les gens d'Echallens et le Larrit. »

Il n'en fallait pas plus pour que l'idée jaillît de redonner vie à ce charmant coin de terre, laissé à l'abandon pendant de nombreuses années, dès la fin de l'exploitation de la glace.

« Il y a dix ans, se souvient M. Jean Bavaud, syndic,



L'accent a été mis sur le repeuplement en espèces autochtones.

dr/Curchod

nous avons reconstruit la digue avec l'aide bénévole d'un entrepreneur. Cette partie a été attribuée au moment du remaniement à un particulier, qui y élève maintenant des canards et avec lequel l'association n'a pas pu se mettre d'accord. Celle-ci a tout de même reçu une parcelle de 6000 m² en aval : un don de l'ancien propriétaire, arrondi par la commune. »

Pour aménager la prairie humide et ombragée, au

pied d'une petite falaise de molasse, conserver ce qui faisait son charme, soit une « vraie » nature, on a fait appel au maître de sciences du Collège d'Echallens, M. Jean-François Reber, membre du comité vaudois de la Ligue suisse pour la protection de la nature : « Les batraciens, les libellules et toutes sortes d'espèces aquatiques manquent de plans d'eau. Il faut absolument recréer des étangs dans nos campagnes. Même modeste, notre réserve peut jouer un rôle important, notamment comme lieu de reproduction. Elle peut être à la fois un lieu de détente pour la population, d'accès très facile, un endroit propice à l'observation, particulièrement pour les écoliers. »

Dettes

Le démarrage n'a pas été facile, car les travaux nécessitaient des moyens financiers que la jeune Association du Larrit n'avait pas. Elle prit le parti d'aller toutefois de l'avant, quitte à s'endetter. Ce qui arriva : 13 000 francs de dettes au bout de l'exercice, qui furent épongés par l'Etat et une série de fondations. Le résultat est là : une réserve, des étangs, des haies sauvages, une végétation abondante, l'accent ayant été mis sur le repeuplement en essences autochtones.

Pour Echallens, l'intérêt est évident : « Nous avons ainsi à deux pas du bourg, commente M. Bavaud, un endroit récréatif et éducatif, où les familles pourront se promener et les enfants apprendre les richesses et le respect de la nature. »

Pour les écologistes, Echallens est un bon exemple : « Plutôt que de créer des pelouses, des parcs aseptisés, des chemins en béton, qui entraînent la disparition

des espèces, il faut saluer les initiatives qui redonnent la priorité à la vie naturelle. »

Goutte d'eau

Les étangs d'Echallens font nécessairement penser à la goutte dans l'océan. Les responsables du WWF ne le pensent pas, qui viennent de lancer une campagne sur le thème des jardins sauvages. En multipliant les réalisations privées, il est possible, sinon de renverser, du moins de freiner une tendance dramatique pour la nature.

Pour M. Jean-François Reber, qui n'a pas attendu la campagne du WWF pour créer un étang dans son propre jardin il y a quelques années et entourer celui-ci d'une haie sauvage, il importe si l'on veut protéger une espèce de commencer par reconstituer son biotope : « Après, l'équilibre se fait naturellement. La démarche est l'inverse de celle qui conduit à la création des zoos. Il est à souhaiter que par la sensibilisation et l'éducation du public, en profondeur et pas seulement sous la forme d'une mode, l'on corrige les erreurs accumulées jusqu'ici. Notre action a une valeur symbolique, bien sûr, mais nous avons bon espoir que l'exemple soit suivi dans la région et fasse bouler de neige. »

Les haies sauvages et les frais bocages ne sont certes pas pour demain dans le Gros-de-Vaud. Signe d'un changement toutefois : un agriculteur a choisi de planter un tilleul et un noyer dans ses champs. Il devra les contourner avec ses machines ? Tant pis : il en avait assez de l'uniformité du paysage. Aujourd'hui il est ravi. Les oiseaux aussi.

J.-Ph. Arm

LE JOURNAL

Lever en fanfare

Cette créature bien sous tous rapports, après avoir été chanteuse de folk, charme



Anna Ford.

de la voix et du buste les spectateurs de la chaîne anglaise Independent Television News : elle leur offre leur bulletin biquotidien des nouvelles. Il est maintenant question d'émettre aussi le matin. Mais pour que la belle se trouve à son pupitre à 7 heures, il faudra la payer très très cher.

Un verso contesté

La page 116 de la prochaine édition de « Propos secrets 2 » de Roger Peyrefitte sera



Roger Peyrefitte.

probablement réduite au texte suivant : « Laisse en blanc par décision de justice. » L'ancien ministre français de la Culture, Michel Guy, s'est en effet senti atteint dans sa vie privée, à cet endroit précis du récit très « grec » de Peyrefitte. L'imagination du lecteur pourra désormais vagabonder à loisir. Est-ce mieux ?

On récupère

Bourse allouée par le gouvernement français à un étudiant chinois en France : 1700 francs ; et à un techni-



Contents quand même.

ancien stagiaire : 3000 fr. Mais ils ne touchent respectivement que 1280 et 1500 fr. La différence est « retenue » par l'ambassade de Chine. D'autres pays qui accueillent des étudiants chinois ont protesté, et Pékin a immédiatement cédé. Mais pas (encore) son ambassade à Paris.

AU FUTUR

Nos lecteurs se souviennent



En une fin d'après-midi de 1903, à Valeyres-sous-Ursins, les dames reviennent des champs après avoir porté le café et les quatre heures à leurs hommes. Celle de droite est la mère de M. Camille Miéville, juge de paix à Valeyres-sous-Ursins, à qui nous devons ce charmant reflet de la vie campagnarde d'antan.